

Les recommandations de « bonnes pratiques » en ESAT : aide à penser ou mode d'emploi ?

Vendredi 6 novembre 2015 à Locminé (56)



2 B, rue du Pâtis Tatelin - 35700 RENNES
Tél. 02.99.38.04.14 - Fax. 02.99.63.41.87
E-mail : accueil@creai-bretagne.org
N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35



Journée régionale de formation des personnels d'ESAT

Vendredi 6 novembre 2015

Salle de la Maillette à **Locminé** (56)

Les recommandations de « bonnes pratiques » en ESAT : aide à penser ou mode d'emploi ?

Ces dernières années, les ESAT ont connu des changements importants, dans un contexte socio-économique porteur de dynamiques conflictuelles, voire d'injonctions paradoxales.
Dans un paysage bouleversé (évolution des lois du marché, exigences de rentabilité supérieure, développement des démarches de certification des activités de production, multiplication des protocoles et procédures...), les professionnels de ces structures sont amenés à renouveler leurs pratiques. Ce défi est d'autant plus grand à relever qu'il doit également prendre en compte:
- une diversification des profils des publics accueillis (vieillissement, augmentation des travailleurs avec un handicap d'origine psychique) entrainant des besoins d'accompagnements très différenciés,
- une évolution du cadre légal et des modèles d'accompagnement des personnes handicapées portés par les politiques publiques (individualisation des accompagnements, recherche optimale de participation des travailleurs, dynamique d'ouverture et d'intégration maximum), dont la mise en œuvre est évaluée dans le cadre des évaluations internes et externes.

Les recommandations de bonnes pratiques publiées par l'ANESM viennent relayer et contextualiser ces nouvelles orientations concernant l'accompagnement des personnes vulnérables. Elles ont rapidement pris une place incontournable et lourde d'enjeux dans les établissements et services, puisque c'est pour beaucoup à l'aune de ces productions que les évaluateurs externes apprécient la qualité des actions menées par les structures sociales et médico-sociales. Bien qu'elles soient élaborées par des acteurs de terrain et des experts sur les thématiques traitées, la perception et la reconnaissance de ces recommandations par les professionnels n'est pas consensuelle et des craintes, voire des résistances s'expriment chez éducateurs, confortées par certains théoriciens de l'action sociale et médico-sociale.

En effet, ces recommandations sont parfois perçues par les professionnels comme:
-une remise en cause de leurs compétences et une invitation à normaliser les pratiques,
-une pression supplémentaire, venant accentuer l'inconfort de leur mission
- la nécessité d'un travail supplémentaire, dans des emplois du temps déjà saturés.

Cette journée sera l'occasion de répondre aux questions que les encadrants d'ESAT se posent sur le sens et l'usage des recommandations de bonnes pratiques professionnelles, et plus spécifiquement de la recommandation que L'ANESM a publiée en mai 2013 à leur l'intention: « L'adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT ».

Pourquoi une recommandation pour les ESAT ? En quoi et à quelles conditions peut-elle être utile pour les professionnels et servir l'intérêt des travailleurs handicapés ? Conduit-elle à une standardisation des pratiques ou peut-elle au contraire servir d'appui à des actions alternatives et innovantes ? Peut-elle devenir un repère, un outil pertinent et fédérateur pour une équipe, dans un contexte d'intervention de plus en plus fortement régi par l'économie de marché? ...

Pour éclairer les professionnels présents, cette journée s'organisera autour :
- **d'interventions plénières** sur la question
- d'**ateliers** dont l'objet sera de mettre en perspective des expériences menées sur le terrain avec les thématiques développées dans la recommandation sur l'adaptation de l'accompagnement en ESAT.

Pierre SAVIGNAT, ancien directeur d'hôpital, maitre de conférences associé en politiques économiques et sociales à l'Université Mendes France à Grenoble, et président de la Société Française de l'Evaluation (SFE), sera le **grand témoin de cette journée**.



Les recommandations de « bonnes pratiques » en ESAT : aide à penser ou mode d'emploi ?

Vendredi 6 novembre 2015 à Locminé

Programme

8 h 30	**Emargement, café d'accueil**
9 h 00	**Ouverture** ***Thierry DE LABURTHE,*** *ARS Bretagne, direction adjointe démocratie en santé et qualité* et ***Sébastien DESLOGES***, *directeur du pôle ESAT de la Mutualité 29-56 et administrateur du CREAI*
9 h 15	**Des recommandations de bonnes pratiques à l'évaluation : quelles dynamiques ?** ***Pierre SAVIGNAT,*** *ancien directeur d'hôpital, maitre de conférences associé en politiques économiques et sociales à l'Université Mendes France à Grenoble, et président de la Société Française de l'Evaluation (SFE)*
10 h 15	**Elaboration de la recommandation « L'adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT » : ce qui a fait débat** ***Gwénael PLANCHIN***, *responsable de projet ARESAT Bretagne, membre du groupe de travail de l'ANESM chargé de l'élaboration de la recommandation de bonnes pratiques « L'adaptation de l'accompagnement aux attentes et besoins des travailleurs handicapés en ESAT »*
10 h 45	**Pause**
11 h 00	**Ateliers :** ***Les recommandations de bonnes pratiques en ESAT à l'épreuve du réel*** 1/ L'ancrage territorial 2/ Le développement d'activités professionnelles adaptées et l'organisation de l'équipe 3/ L'accompagnement et le soutien aux équipes 4/ L'accompagnement des parcours : accompagner l'entrée en ESAT 5/ L'accompagnement des parcours : mettre en place un accompagnement personnalisé
12 h 30	**Déjeuner**
14 h 00	**Répétition des ateliers du matin**
15 h 30	**Pause**
16 h 00	**L'évaluation demain : quelles utilités, à quelles conditions ?** ***Pierre SAVIGNAT***
17 h 00	**Clôture**

Pierre SAVIGNAT



Pierre SAVIGNAT, ancien directeur d'hôpital, est maitre de conférences associé en politiques économiques et sociales à l'Université Mendes France à Grenoble, et président de la Société Française de l'Evaluation (S.F.E), ancien membre du Conseil scientifique de l'ANESM

En lien avec ce thème, il a publié :

Ouvrages :

- *L'action sociale a-t-elle encore un avenir ?,* Ed. Dunod, 2012
- *Conduire l'évaluation externe dans les établissements sociaux et médico-sociaux*, Ed. Dunod, 2010
- *Evaluer les établissements sociaux et médico-sociaux*, Ed. Dunot, 2009

Articles :

- « Réflexions autour de la question des indicateurs », in revue Les Cahiers de l'Actif n°448/449 et 450/451- septembre/décembre 2013
- « Refonder un modèle solidaire n'a rien d'utopique », in revue ASH n°2762 du 1er juin 2012
- « Intervention sociale, recommandations de bonnes pratiques et évaluation : quels enjeux pour les professionnels ? » article in revue Les cahiers de l'Actif n°398/401 juillet/octobre 2009
- « Le travail social aux défis du néolibéralisme entre *le* et *la* politique », article in revue Le Sociographe 2009/3





Les « bonnes pratiques » en ESAT : aide à penser ou mode d'emploi ?

Vendredi 6 novembre 2015 à Locminé

Plan d'accès

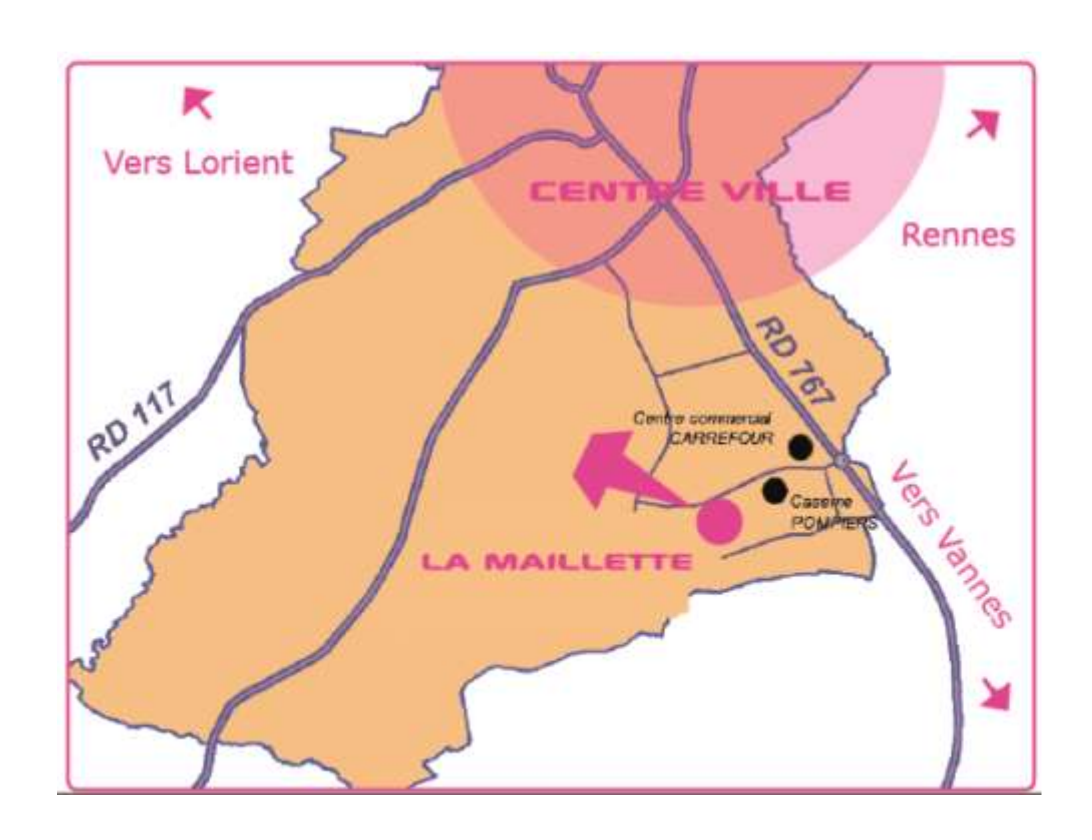
Salle de la Maillette – Rue des Vénètes – 56500 Locminé – Tél : 02 97 44 22 58

La rue des Vénètes étant nouvellement créée, insérez dans votre GPS *« Rue de Kerjean »*, la rue des Vénètes est dans sa prolongation.

Vous venez de Rennes, Pontivy, Lorient : Suivez la direction de Vannes. Au rond-point de Kerjean, prenez à droite et poursuivez votre route sur 200 m ; vous êtes arrivé.

Vous venez de Vannes : Au rond-point de Kerjean, prenez la troisième sortie. Poursuivez votre route sur 200 m ; vous êtes arrivé.

Vous venez d'Auray : Suivez la direction de Vannes. Au rond-point de la Gare, prenez la première sortie en direction de Vannes. Au rond-point suivant, prenez à droite et poursuivez votre route sur 200 m ; vous êtes arrivé.





Les recommandations de « bonnes pratiques » en ESAT : aide à penser ou mode d'emploi ?

Vendredi 6 novembre 2015 à Locminé

Les ateliers

1 - L'ancrage territorial

Illustration : Le dispositif ESATCO dans les Côtes d'Armor

Intervenants : Loïc COMMUNIER, directeur de production, ESATCO 22

L'atelier 1 renvoie à la première partie de la recommandation qui « aborde la nécessité de l'ancrage territorial et des conditions facilitant la construction de partenariat visant la coopération entre les différents acteurs dans l'objectif d'offrir aux travailleurs handicapés des solutions adaptées, des facilités de participation citoyenne ou encore une accessibilité au milieu adapté/ordinaire de travail ». (présentation générale de la recommandation page 8)

2 - Le développement d'activités professionnelles adaptées et l'organisation de l'équipe

Illustrations :

- Le projet de l'activité "création couture", co-construit avec les ouvriers de l'ESAT de Crac'h (56)
- L'adaptation des activités aux Ateliers du Douet (35)

Intervenants :

- Yvan GUEGAN, chef de service, ESAT de CRAC'H (56)
- Gérard JARDIN, moniteur principal, responsable de la coordination des équipes de moniteurs de 4 ateliers de menuiserie aux Ateliers du Douet (35).

3 - L'accompagnement et le soutien aux équipes

Illustration : le dispositif d'analyse de pratiques mis en place pour les professionnels dans les ESAT de la Mutualité 29/56

Intervenants :

- Cathy HELIAS, éducatrice technique spécialisée à l'ESAT Ty Varlen de Landudec
- Sébastien DESLOGES, directeur du pôle ESAT de la Mutualité 29/56.

Les ateliers 2 et 3 visent à explorer la seconde partie de la recommandation qui traite de « la dynamique de l'établissement. Sont abordés la gouvernance des établissements/services et les moyens organisationnels mis en place dans une optique de valorisation et de sécurisation du travailleur handicapé, mais aussi dans l'objectif de s'adapter à la diversité du public accueilli » (présentation générale de la recommandation page 8)



Les recommandations de « bonnes pratiques » en ESAT : aide à penser ou mode d'emploi ?

Vendredi 6 novembre 2015 à Locminé

Les ateliers (suite)

4 - L'accompagnement des parcours : accompagner l'entrée en ESAT

Illustration : le dispositif APIC'S (« Agir pour l'insertion citoyenne et solidaire »), développé dans les Pays de la Loire. Le projet comporte plusieurs volets de prise en charge destinés à faciliter le passage d'un statut de jeune à un statut d'adulte.

Intervenants :

- Jean-René BOUDAUD et Marie-Sol SANCHEZ, conseillers en insertion professionnelle et sociale

5 - L'accompagnement des parcours : mettre en place un accompagnement personnalisé

Illustration : Les pratiques d'accompagnement personnalisé aux ateliers du Douet (35).

Intervenant : Manuel GARÇONNET, éducateur/chargé d'insertion au service médico-social de l'ESAT

Les ateliers 4 et 5 s'intéressent à la dernière partie de la recommandation qui concerne « la co-construction du projet personnalisé, et présente l'accompagnement en ESAT comme le fruit d'une élaboration nécessaire et continue avec le travailleur handicapé. Les différentes modalités d'accompagnement au sein de l'ESAT et dans les temps de transition y sont abordées ». (présentation générale de la recommandation page 8)

Les recommandations de « bonnes pratiques » en ESAT : aide à penser ou mode d'emploi ?

Journée régionale de formation des personnels d'ESAT

Vendredi 6 novembre 2015 – Salle de la Maillette – Locminé (56)



BULLETIN D'INSCRIPTION à retourner au CREAI de Bretagne

2 B, Rue du Pâtis Tatelin - 35700 RENNES - Tél. 02.99.38.04.14 – Fax. 02.99.63.41.87

N° d'enregistrement formation continue : 53.35.01613.35

ETABLISSEMENT **Date limite d'inscription le 6 octobre 2015**

Etablissement ....

....

Adresse ....

....

Tél .... Fax .... E-mail ....

PARTICIPANT(S)

	Nom	Prénom	Fonction	Plein tarif *	Tarif contribuant volontaire au CREAI de Bretagne *
1				120 €.	100 €.
2				120 €.	100 €.
3				100 €.	90 €.
4				100 €.	90 €.
5				100 €.	90 €.
Montant du règlement *(le déjeuner est inclus)* :					

* **Le tarif contribuant volontaire** s'adresse aux établissements et services à jour de leur contribution auprès du CREAI de Bretagne.
Attention : ce tarif ne s'applique pas aux établissements et services dont seule l'association est adhérente.

REGLEMENT (à l'ordre du CREAI de Bretagne).

NB : seules les inscriptions accompagnées du règlement ou de l'avis d'engagement administratif pourront être traitées.

❑ par chèque ci-joint ❑ par virement **DOMICILIATION BANCAIRE :** Crédit Mutuel de Bretagne - Rennes Maurepas

CODE BANQUE : 15589 **CODE GUICHET :** 35 197 **N° de compte** : 01229392143 **CLE RIB** : 43
IBAN : FR 76 1558 9351 9701 2293 9214 343 **BIC** : CMBRFR2BARK

● **Souhaitez-vous une convention de formation ?** ❑ OUI ❑ NON

● **Souhaitez-vous une attestation de présence ?** ❑ OUI ❑ NON

Annulation : *Seule une annulation signifiée à l'adresse du CREAI de Bretagne par écrit avant le 30 octobre 2015 entraînera le remboursement des sommes versées déduction faite de 25 €. par participant (frais administratif et de dossier). Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte et le montant des frais d'inscription restera dû. Les demandes de remplacement de participant formulées par écrit seront admises à tout moment.*

Date : Signature du Directeur, Cachet de l'établissement

Les recommandations de « bonnes pratiques » en ESAT : aide à penser ou mode d'emploi ?

Journée régionale de formation des personnels d'ESAT

Vendredi 6 novembre 2015 – Salle de la Maillette – Locminé (56)



Bulletin à retourner au **CREAI de Bretagne pour le 6 octobre 2015**

2 B, rue du Pâtis Tatelin – 35700 RENNES – Fax. 02.99.63.41.87 – accueil@creai-bretagne.org

Nom de votre établissement : ____

CODE POSTAL : __________ Ville : ____

Nous vous remercions de bien vouloir nous indiquer le choix de chaque personne en inscrivant les noms des participants dans le tableau ci-dessous.

N°	Intitulé des ateliers	Indiquer ci-dessous le nom des participants	
		A 11 h 00	A 14 h 00
1	L'ancrage territorial	• • • •	• • • •
2	Le développement d'activités professionnelles adaptées et l'organisation de l'équipe	• • • •	• • • •
3	L'accompagnement et le soutien aux équipes	• • • •	• • • •
4	L'accompagnement des parcours : accompagner l'entrée en ESAT	• • • •	• • • •
5	L'accompagnement des parcours : mettre en place un accompagnement personnalisé	• • • •	• • • •